



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

---

### ***Progrès importants dans le rétablissement de la population d'huîtres au bassin aux Huîtres, Îles-de-la-Madeleine.***

---

**ÎLES-DE-LA-MADELEINE, LUNDI 13 SEPTEMBRE 2010**

Le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Îles-de-la-Madeleine est heureux d'annoncer des progrès importants à l'égard des travaux de rétablissement de la population d'huîtres dans l'Est des Îles. Ceux-ci surviennent suite à plusieurs années d'efforts consentis par le comité de gestion intégrée du bassin aux Huîtres, en étroite collaboration avec la population du village de la Grande-Entrée et avec plusieurs autres collaborateurs.

Après avoir introduit des géniteurs d'huîtres et amélioré l'habitat de l'huître par l'ajout des coquilles d'huîtres et de mactres (palourdes) sur le fond du bassin, un suivi au mois d'août 2010 a permis la détection de larves d'huîtres dans le bassin. Il s'agit de la première observation de larves dans le bassin aux Huîtres depuis le début de ce suivi en 2007. Cette découverte représente un grand pas en avant pour favoriser l'atteinte de l'objectif de rétablissement de la population d'huîtres en vue d'un retour éventuel d'une cueillette récréative d'huîtres dans l'Archipel.

Rappelons qu'à la suite d'ententes convenues en 2009 et 2010 entre l'entreprise Mines Seleine et le Comité ZIP des Îles, ce dernier a été mandaté pour agir en tant qu'exécutant principal afin de mener le projet de mise en place d'un substrat favorable à l'huître américaine dans le bassin aux Huîtres. Ce projet résulte de la nécessité de compenser les perturbations de l'habitat du poisson causées par l'immersion en mer des sédiments dragués dans le chenal de Grande-Entrée en 2008 et 2009 par Mines Seleine en vertu de *l'article 35(2) de la Loi sur les pêches*. De plus, ce projet s'insère en continuité avec les efforts menés par le milieu depuis le début des années 2000 afin de restaurer la population d'huîtres au bassin aux Huîtres. Ces efforts sont, à la base, une initiative du Comité de gestion intégrée du bassin aux Huîtres, coordonné par le Comité ZIP des Îles, en collaboration avec la population locale de l'Est des Îles.

*Le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine est un organisme sans but lucratif de concertation en environnement qui, depuis 1999, œuvre dans le domaine de l'utilisation durable des ressources et des usages au sein de l'archipel madelinot. Coordonnateur des cinq comités de gestion intégrée sur le territoire, le mandat du Comité ZIP consiste à favoriser la valorisation, la restauration et la protection des eaux du golfe Saint-Laurent (berges, baies, lagunes, ruisseaux, milieux humides, etc.) en collaboration avec la population et en respectant ses priorités. Quant aux comités de gestion intégrée, ils constituent des groupes de concertation issus de la volonté des usagers et autres intervenants à s'impliquer dans le développement concerté de leur région côtière ou plan d'eau respectif. Les membres, représentatifs des usagers et gestionnaires du milieu côtier, se réunissent régulièrement afin de planifier le développement durable de leur milieu autour d'une vision commune.*

#### **Source et informations**

Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine

Jonas Sahlin, chargé de projet « Rétablissement de la population d'huîtres au bassin aux Huîtres, Îles-de-la-Madeleine »

[projetzip@zipdesiles.org](mailto:projetzip@zipdesiles.org)

Téléphone : 418-986-6633